

31.08.10 | 04:30 | La Côte

Coppet L'initiative populaire aboutit



Vue aérienne du Château de Coppet, aux abords de la gare. En médaillon, le plan des constructions prévues dans le PDL de la gare, conçu par les autorités. Au sud de la gare, en vert, le terrain du compte d'Haussonville, que Vision Coppet souhaite inconstructible. Tatiana Huf

Avec plus de 600 signatures, Vision Coppet fera voter le Conseil, et peut-être le peuple, sur le développement de la gare.

C'est un succès pour les membres de l'association Vision Coppet, opposée au projet de développement du secteur gare tel que présenté par les autorités du village et du Conseil régional du district de Nyon.

Ce Plan directeur localisé (PDL), revu à la baisse suite à une première mouture de 2007 qui avait provoqué une vague de contestations - et la création de Vision Coppet - demeurait malgré tout trop ambitieux pour une partie de la population. Il prévoyait notamment l'implantation possible de 2000 emplois-habitants. C'est ainsi que Vision Coppet a brandi, il y a trois mois, l'outil, mis à disposition par la Constitution vaudoise, de l'initiative populaire. Intitulée «Pour la préservation définitive de la zone verte aux abords du Château de Coppet», celle-ci voulait ainsi contrecarrer les projets municipaux en souhaitant interdire toute construction sur deux parcelles au sud de la gare.

Une initiative qui a naturellement provoqué la colère du propriétaire du Château de Coppet, le compte d'Haussonville, à qui appartient les deux terrains visés par l'initiative.

C'est que, en suivant les volontés des initiants, à savoir transformer ce secteur en zone verte, donc inconstructible, le propriétaire perdrait toute la valeur de son terrain. Ce qui signifierait, selon ce dernier, l'impossibilité de financer les rénovations impératives de l'édifice historique. Mettant l'avenir du château dans un flou financier tenace.

Les citoyens pourraient avoir à voter

Organisé en juillet à la salle communale de Coppet par le quotidien *La Côte*, un débat réunissant le syndic de Coppet Pierre-André Romanens, le directeur du château Renzo Baldino ainsi que Michel Paquet et Reto Camponovo, du comité de Vision Coppet, n'avait pas permis le moindre consensus. Tout juste avait-il accentué les divergences.

Aujourd'hui, ce sont donc plus de 600 signatures qui ont été récoltées par l'association Vision Coppet. Un succès, puisqu'elle n'en avait légalement besoin que de 259. Elles seront déposées jeudi en fin d'après-midi au greffe communal. Ensuite, après vérification des paraphes, et en cas de validation de ceux-ci, la Municipalité devra soumettre le texte au Conseil communal le plus tôt possible. Si le Conseil soutient l'initiative, il ne restera plus qu'aux autorités d'adapter son règlement communal. Si, par contre, le Conseil refuse le texte des initiants, la parole sera donnée à la population, qui devra voter dans un délai de six mois.

RODOLPHE HAENER

*rhaener@lacote.ch*